



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données
Rue des Chanoines 2, 1700 Fribourg

Promotion économique du
Canton de Fribourg
Bd. de Pérolles 25
1700 Fribourg
Céans et courriel

**Autorité cantonale de la transparence et
de la protection des données ATPrD**
**Kantonale Behörde für Öffentlichkeit und
Datenschutz ÖDSB**

La Commission

Rue des Chanoines 2, 1700 Fribourg

T +41 26 322 50 08, F +41 26 305 59 72
www.fr.ch/atprd

—
Réf: LS/coc 2018-PrD-49 et 2018-Trans-15

Courriel: secretariatatprd@fr.ch

Fribourg, le 16 avril 2018

Avant-projet de loi sur la politique foncière active cantonale (LPFA)

Madame, Monsieur,

Nous nous référons au courrier du 21 février 2018 adressé par M. Olivier Curty, Conseiller d'Etat et Directeur de la Direction de l'économie et de l'emploi (DEE), concernant l'objet cité en référence et le remercions de nous avoir consultés à ce sujet.

La Commission en a traité lors de sa séance du 20 mars 2018. Elle ne se prononce que sur les aspects relatifs à la protection des données et à la transparence (art. 30a al. 1 let. b de la loi du 25 novembre 1994 sur la protection des données, LPrD ; art. 40 let. c de la loi du 9 septembre 2009 sur l'information et l'accès aux documents, LInf). Elle relève toutefois l'importance de proposer un conseil d'administration composé de **7 personnes**, et non de 6, à savoir 3 conseillers d'Etat, 3 députés et 1 externe.

I. Sous l'angle de la protection des données

La Commission entend faire une remarque concernant l'article 12 lettre c, à savoir que si des données personnelles sont récoltées, aucun appariement de ces données ne peut être effectué.

II. Sous l'angle de la transparence

La Commission n'a aucune remarque à formuler.

Tout en vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre parfaite considération.

Laurent Schneuwly
Président